

il veut que son Vicaire, l'Eminent Cardinal Patrizi, en soit le Président.

Les obligations à remplir, pour participer aux avantages de cette union de prières, sont faciles. Car il s'agit, pour les Prêtres, de dire une Messe par mois ; et pour les personnes consacrées, à Dieu et les pieux fidèles, de faire la Sainte Communion.

Les grâces à recueillir, dans l'Association, sont précieuses. On y gagne de grandes indulgences ; et on y participe à des suffrages innombrables. On s'y trouve en société avec les Bienheureux du Ciel et les bonnes âmes de la terre. On y prie avec le Pape et avec toute l'Eglise, pour les vivants et les Fidèles trépassés. On y est dans un saint rapport avec des millions de Prêtres et de Fidèles.

Qu'il nous suffise, N. T. C. F., pour nous en convaincre, d'observer ici, en passant, qu'à la fin de l'année dernière, il se disait, dans cette nouvelle Association, déjà répandue dans tout l'Univers Catho-